

Communiqué de presse

Lancement de la 6e édition du budget participatif : Appel à projets du 1er mars au 30 avril 2025

Talence lance cette année la sixième édition de son budget participatif : l'occasion pour tous les Talençais de faire entendre leur voix et de proposer les futurs projets qui façonneront la ville.

Un outil de participation et d'engagement citoyen

Le budget participatif, véritable outil de démocratie locale, offre aux habitants l'opportunité de s'impliquer activement dans la vie de leur ville. En proposant et en votant pour l'affectation d'une partie du budget d'investissement à des projets citoyens, ils contribuent directement à l'émergence d'initiatives locales. Depuis 2017, ce dispositif a permis le dépôt de 322 projets, dont 76 ont été sélectionnés et réalisés, représentant un budget total de plus de 1 700 000 €.

Ouverture de l'appel à projets

La Ville lance cette année la sixième édition, qui suivra quatre étapes clés :

- *Jusqu'au 30 avril : l'appel à projets*
- *De mai à septembre : l'instruction et la construction des projets*
- *D'octobre à novembre : le vote des Talençais*
- *En 2026 et 2027 : la mise en œuvre des projets lauréats*

Dès le 1er mars, les habitants pourront donc soumettre leurs idées, individuellement ou collectivement. Deux options pour participer :

- Sur la plateforme numérique de participation citoyenne : jeparticipe.talence.fr
- En remplissant un formulaire papier disponible à l'Hôtel de Ville.

Pour cette édition, une enveloppe de 200 000 € est allouée par la Ville pour financer les projets sélectionnés.

Un accompagnement pour les porteurs de projet

Afin d'accompagner les habitants dans la formulation de leurs idées, un guide pratique est mis à disposition. Il détaille les critères de recevabilité des projets, les modalités de dépôt et de vote. Ce guide est accessible sur le site de la Ville et la plateforme de participation et en version papier en mairie. De plus, la plateforme Talence Participation offre un espace entièrement dédié à la participation citoyenne et à ce nouveau budget participatif. Les Talençais peuvent y proposer, discuter et soutenir des projets, mais aussi participer à des consultations et concertations pour donner leur avis sur les projets municipaux.

Avec cette nouvelle édition, Talence poursuit encore son engagement en faveur d'une démocratie locale participative, en donnant aux citoyens les moyens d'agir directement sur leur cadre de vie.